

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal
Séance du 18 octobre 2016 – 16 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille seize le dix-huit octobre à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-10-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Lionel TARDY (à partir du point 7).

Absents excusés : M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON (procuration à Mme OLIVIER).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du procès-verbal du 1er septembre 2016
Mme Hugues est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Le procès-verbal du 1^{er} septembre est approuvé.
2. Finances

Délibération n° 1 Finances

Josy Olivier, maire, expose :

Le trésorier de Laragne constate qu'il existe sur la commune sept régies de recettes, certaines peu ou pas utilisées, il conseille d'en supprimer ou de les regrouper

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide de supprimer la régie « locations saisonnières au grand pré » de regrouper les régies « écomusée » « occupation des salles, photocopies » de regrouper les régies « cantine » et « activités jeunesse ».

Resteront donc quatre régies de recettes : « camping » « navette » « jeunesse » « divers »

Pierre Michel, adjoint, expose que suite au vol dans le garage, il a fait l'inventaire des outils qu'il convient de racheter pour que les agents puissent travailler. Il ne reste pas assez de crédits sur l'opération « Matériel et outillage », il propose de prélever 3 000 € sur l'opération « piste de la Fayée » qui ne se fera pas cette année

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Autorise le virement de crédits suivant :

Opération 10042	- 3 000 €
Opération 10017	+ 3 000 €

3. Urbanisme, taxe d'aménagement, délibération à prendre avant le 30 novembre 2016 si changement de taux souhaité
Taux actuel à 2 %, pas de changement.
4. Catastrophe naturelle, sécheresse, deux déclarations écrites de fissures reçues, délibération à prendre si demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle

Délibération n° 2 Catastrophe naturelle

Josy Olivier, Maire, expose :

Deux déclarations écrites de fissures constatées dans des maisons ont été reçues en mairie et d'autres témoignages font état de désordres similaires.

Une délibération est à prendre si la commune estime qu'une demande de classement en état de catastrophe naturelle est à faire. Le dernier arrêté interministériel date du 25 août 2004, il portait constatation de l'état de catastrophe naturelle pour des mouvements de terrain de juin 1998 à septembre 1999 et janvier à septembre 2002.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

DEMANDE à la préfecture d'examiner la possibilité d'une nouvelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des événements suivants :

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols

5. Base de loisirs de Pigerolles, avenant pour prolonger la durée du bail emphytéotique, délibération prévue

Délibération n° 3 Bail emphytéotique administratif

Le bail emphytéotique des parcelles F 889, 890 et 891 de la base de loisirs de Pigerolles a été signé en juin 2006 pour une durée de trente ans. Monsieur Varlet, gérant de la SAS L'Oasis, actuel titulaire de ce bail demande une prolongation de dix ans afin d'envisager des investissements. Il propose l'avenant préparé par Maître VIEU, notaire à Aspres-sur-Buëch.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la signature de l'avenant prolongeant de dix ans le bail emphytéotique soit jusqu'au 30 juin 2046.

Dominique Gueyette vote contre

6. Centre bourg 2ème tranche, plan de financement, demande de subventions à la région (FRAT), Etat (SIPL), département (petites cités de caractères), délibération prévue

Délibération n° 4 Centre bourg

Josy Olivier, maire, expose :

L'avant-projet descriptif et estimatif du dossier des travaux coordonnés du centre bourg a été réalisé en 2005.

La première tranche a été finie en 2011.

La réalisation de la deuxième tranche, estimée à 847 9143 €, pourra être entreprise par la commune si les autres collectivités s'engagent sur ce dossier.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL Approuve le dossier et le plan de financement suivant :

Dépenses	ESTIMATIONS HT	Recettes	Taux	Total
Travaux	770 830,00 €	Etat-Région-Département Syndicat d'électricité	80%	678 330,40 €
Maîtrise d'œuvre et imprévus	77 083,00 €	Autofinancement prévu	20%	169 582,60 €
Total HT	847 913,00 €	Total		847 913,00 €

Demande aux collectivités concernées leur aide

7. Points d'apports volontaires, convention proposée par la CCIB, délibération prévue

Délibération n° 5 Points d'apports volontaires

La communauté de communes interdépartementale des Baronnie propose une convention pour l'implantation des points d'apport volontaire sur le domaine public communal.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la Maire à signer la convention Points d'apports volontaires

8. Maison des énergies, mise en liquidation de l'entreprise de carrelage, choix d'une nouvelle proposition, délibération prévue

Délibération n° 6 Maison des énergies

Pierre Michel, adjoint, Josy Olivier, maire exposent :

Suite à la mise en liquidation de l'entreprise de carrelage qui devait intervenir cette semaine, il était urgent de trouver une autre entreprise qui puisse reprendre le chantier sans ralentir les autres entreprises. L'entreprise Palmeira propose d'intervenir tout de suite, son devis fait 20 270,50 €

Dominique Farhi propose un avenant à son marché de maîtrise d'œuvre. Compte tenu de l'augmentation du montant des travaux, elle propose un taux de 11 % au lieu de 11,50 % prévu initialement. Le coût total de la mission ferait donc 51 664,60 € HT. Cette mission correspond à un coût prévisionnel des travaux 374 020 € soit un forfait de rémunération de 41 142,20 € et des missions complémentaires pour 10 522,40 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la signature du marché avec l'entreprise Palmeira SAS de Mirabel aux Baronnies pour la somme de 20 270,50 € HT et la signature de l'avenant n ° 1 avec le maître d'œuvre Arch-Eco de Nyons pour un montant de 9 742,60 € HT

9. Signatures du maire dans le cadre des délégations du conseil

Josy Olivier expose qu'elle a signé :

- Bail appartement conventionné Orpierre au grand pré avec François Bartolo
- Convention avec ENEDIS pour une servitude de passage parcelle E 879 (point déchetterie)
- Trois devis pour la fin des travaux de gros œuvre de la maison des énergies avec l'entreprise « Construire en Provence »

Devis n° 1	11 090,92 € HT
Devis n° 2	3 958,81 € HT
Devis n° 3	1 420 € HT
Total de	16 469,73 € HT

10. Questions diverses

- Travaux en cours

Pierre Michel expose,

- L'ESAT a attaqué la cuisine du grand pré
- Station d'épuration en cours, Le schéma touche à sa fin.
- Christian Fine est venu pour la recherche des fuites. Une très grosse fuite (4 m3) a été détectée rue de la tour, l'entreprise Serge Pascal va intervenir.
- La borne à incendie devant le grand pré a été endommagée, l'expert doit venir le 10 novembre mais il va être demandé qu'il vienne plus tôt (conséquences pour l'assureur en cas d'incendie)

- Le point sur les réfugiés par Jean-Jacques Ferrero

Actuellement, neuf personnes réfugiées sont accueillies à Rosans : deux Irakiennes au monastère, un jeune Soudanais et une famille Syrienne aux Buissons. Le 10 octobre, réunion avec Philippe Maire, la CIMADE, la mairie. Il a été reconnu une mauvaise orientation parfois. Petite équipe de bénévoles, beaucoup de travail, beaucoup de responsabilités

- Personnel, candidatures spontanées reçues pour le service technique, proposition de remplacement de Serge pendant ses congés annuels pour la navette

Il n'est pas donné suite à deux demandes d'emplois. Le chauffeur de la navette est remplacé pendant ses congés

- Nouvelle intercommunalité, commissions

Josy Olivier participe à la commission « services aux communes » et Dominique Gueyette à la commission « urbanisme »

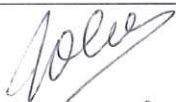
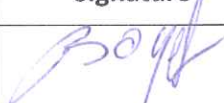

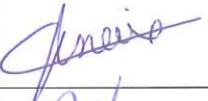

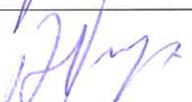
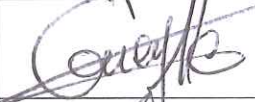

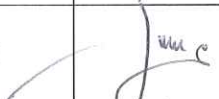
- Aventic, projet « tiers lieu » au 2^{ème} étage de la Maison des énergies déposé à la Fondation de France

Prochaine réunion le 2 novembre. Le Parc régional, des habitants intéressés, la fondation de France dossier de demande de subvention pour animer ce lieu (6 000 €). Question : qu'est-ce qu'un « tiers lieu » ? C'est un endroit qui peut être un bureau partagé en location par différents types de travailleurs (télétravail, etc.).

- Bilan de l'été, SDIS pour la surveillance du plan d'eau
Bilan positif

- Informatique, proposition de Lusodev pour un site Internet, proposition de Rex Rotary pour un système de sauvegarde des données
Proposition de Rex Rotary par trimestre (durée du contrat à vérifier). Proposition de Lusodev pour la reprise du site existant. Les propositions seront transmises pour avis à des informaticiens.
- Lettres de remerciements du Rotary Club, de l'ADMR, du maire de Sisteron
- Demande de la salle Saint-Arey pour le marché de Noël, Harriet Van Wierigen
Accordé dès novembre, électricité à relever.
- Demande de stationnement pour un camion de pizza, Medhi Nassihi
Cela fera beaucoup de proposition de pizzas (un tous les mardis, plusieurs commerçants l'été).
- Avis de deux inscriptions d'enfants au multi-accueil Rémuzat 2016
- SIVU Pays du Buëch en difficulté financière, proposition d'augmentation des cotisations d'1 € par habitant. Position positive de principe, délibération prévue au prochain conseil municipal.
- Maison de santé, proposition de prendre un maître d'œuvre pour l'ancienne gendarmerie

La séance est levée à 19 h 30.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		BOGET Chantal	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X		GENEIX Jeannine	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X		HUGUES Annie	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X		PACAUD Didier	Absent excusé,	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	X		PONSON Annie	Absente excusée, procuration à Josy Olivier	
BESSIERE Jean-Claude	X		TARDY Lionel	X	